

SECURITE

SECURITE

AVANT DE PARTIR

Prendre connaissance de la météo.

Connaître les numéros de la base de location.

Connaître le numéro de la capitainerie du port de Départ.

Connaître les numéros d'urgences (196).

Localiser, avec le pontonnier, l'emplacement du matériel de sécurité.

Faire l'état des lieux du bateau (Cela permet d'identifier les vannes, réservoir, etc.).

Bloquer les amarres à l'intérieur du bateau. (Attention bouts dans l'hélice)

REGLES DE SECURITES DANS LE PORT

La vitesse dans les ports est limitée à 3 nœuds ("la vitesse d'un homme au pas").

Naviguez au milieu du chenal (se déporter à droite lors de croisements).

Laisser la priorité à droite. Laisser la priorité aux navires à capacité de manœuvre restreinte.

REGLES DE SECURITES DANS LA BANDE DES 300 METRES

La vitesse dans la bande des 300 mètres est limitée à 5 nœuds.

Respecter les zones de baignades balisées en jaune.

REGLES DE SECURITES EN MER

Passer à plus de 100 mètres des pavillons signalant la présence de plongeurs.

Passer à plus de 300 mètres des engins tractés.

Garder la bouée fer a cheval a porté de main

La vitesse est limitée à 8 nœuds dans la réserve marine de Banyuls (marque jaune).

Engins tractés 2 personnes doivent se trouver à bord du bateau, et arborer une flamme orange.

Le moteur doit être éteint dès que des baigneurs évoluent autour du bateau.

En escadre, garder une distance supérieure à 60 mètres entre les bateaux.

EN CAS DE DIFFICULTE

Immobiliser immédiatement le navire a l'aide de l'ancre.

Si urgence (blessé.....) - appeler les secours (196) - signaler votre position.

Si panne mécanique - appeler le loueur - signaler votre position.

Attirer l'attention par tous les moyens dont vous disposez.

Ne quittez jamais votre embarcation et ne tentez pas de rejoindre le rivage à la nage.

En cas de remorquage - 1 amarrer la remorque à l'avant - 2 faire passer tout l'équipage à l'arrière.

ACCOSTAGES, AMARRAGES

1 Mettre vos pare battages en place.

2 Préparer vos amarres.

3 Repérer la direction du vent (élément primordial pour toutes manœuvres).

4 Définir un périmètre de manœuvre important (en cas de raté!!) (Attention un bateau tourne de l'arrière!!!!).

5 Faites vous aider par l'équipage.

6 Le bateau doit stopper à 30 cm du ponton (le ponton sert à amarrer le bateau, pas à l'arrêter!!!!!!).

7 Bateau a quai, vérifier l'amarrage, pour éviter les chocs avec les bateaux voisins (vagues, rotation du vent).

Il est interdit d'échouer le bateau (toute intervention de dégagement entraînera l'encaissement de la caution).

Il est interdit de mettre le bateau dans les rochers (toute intervention entraînera l'encaissement de la caution).

MOUILLAGE

1 Choisir un mouillage ou le vent pousse vers le large, à l'abri de la houle (mer plate)

2 Préparer son mouillage (longueur de chaîne = 3 fois la hauteur d'eau).

3 Immobiliser le bateau face au vent. (Garder un périmètre de rotation à 50m des rochers, sous et sur l'eau)

4 Quand le bateau s'arrête jeter l'ancre (laisser filer l'ancre jusqu'au fond).

5 Laisser reculer le bateau en relâchant progressivement la chaîne (3 fois la hauteur d'eau).

6 Vérifier que le bateau ne dérape pas en prenant un alignement traversier.

7 Ne jamais laisser un bateau au mouillage sans surveillance.

8 Les manœuvres de mouillage se font toujours moteur tournant (au point mort) !!

9 Toujours mettre le moteur en route avant de remonter l'ancre.